

RCS : LYON

Code greffe : 6901

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de LYON atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2018 B 06164

Numéro SIREN : 842 645 889

Nom ou dénomination : 18 Coworking

Ce dépôt a été enregistré le 28/03/2022 sous le numéro de dépôt A2022/013093

## 18 COWORKING

SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE  
AU CAPITAL DE 500 EUROS  
SIEGE SOCIAL : LYON (69003)  
18 RUE SERVIENT

842 645 889 RCS LYON

**PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE  
ORDINAIRE  
DU 10 MARS 2022**

L'an deux mille vingt-deux,  
Et le dix mars,  
A dix-huit heures,

Les associés de la société se sont réunis en assemblée générale ordinaire, au siège social, sur convocation du Président.

L'assemblée est présidée par Monsieur Adrien ROLLAND, Président.

Il a été dressé une feuille de présence qui a été émargée en entrant en séance par tous les associés présents et par les mandataires des associés représentés.

Il résulte de cette feuille de présence que 2 associés représentant 100 actions sur les 100 actions composant le capital social, sont présents ou régulièrement représentés.

Monsieur Adrien ROLLAND constate, en conséquence, que l'assemblée peut valablement délibérer et prendre ses décisions à la majorité requise de plus des deux tiers des actions.

Il dépose ensuite sur le bureau et met à la disposition des associés :

- une copie de la lettre de convocation adressée à chaque associé,
- la feuille de présence à l'assemblée,
- les pouvoirs des associés représentés par des mandataires,
- le rapport du Président et du Directeur Général,
- ainsi que tous les autres documents prévus par la loi et les règlements.

 AR

 RR

 HR

Puis il précise que tous les documents et renseignements visés par les dispositions légales et statutaires ont été tenus à la disposition des associés dans les conditions et délais fixés par lesdites dispositions.

L'Assemblée lui donne acte de ses déclarations.

Monsieur Adrien ROLLAND rappelle que les associés sont réunis en assemblée générale afin de délibérer sur les questions propres à l'ordre du jour, tel qu'il a été déterminé par le Président et le Directeur Général, aucune modification n'ayant été demandée par les associés :

### **ORDRE DU JOUR**

- Nomination d'un nouveau Président en remplacement de Monsieur Adrien ROLLAND, Président démissionnaire,
- Fixation de ses pouvoirs et de sa rémunération,
- Pouvoirs pour formalités.

### **PREMIERE RESOLUTION**

L'assemblée générale prend acte de la démission de Monsieur Adrien ROLLAND de ses fonctions de Président à compter de ce jour.

Après avoir entendu la lecture du rapport du Président et du Directeur Général, l'assemblée générale décide de nommer, en remplacement de Monsieur Adrien ROLLAND :

**Monsieur James ROLLAND**, demeurant à CALUIRE-ET-CUIRE (69300) - 84 bis rue de Margnolles

à compter de ce jour et pour une durée indéterminée.

Monsieur James ROLLAND exercera ses fonctions dans le cadre des dispositions légales et statutaires.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Monsieur James ROLLAND déclare accepter le mandat de Président qui vient de lui être confié et affirme n'exercer aucune fonction et n'être frappé d'aucune incapacité ou interdiction susceptible de lui interdire d'exercer ce mandat.

### **DEUXIEME RESOLUTION**

L'assemblée générale décide de ne pas attribuer de rémunération à Monsieur James ROLLAND pour ses fonctions de Président, ce jusqu'à décision contraire des associés.

 AR

 RR

 LR

Monsieur James ROLLAND bénéficiera cependant du remboursement des frais exposés dans l'exercice de ses fonctions sur présentation des justificatifs.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

### **TROISIEME RESOLUTION**

L'assemblée générale donne tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès verbal, à l'effet d'accomplir toutes formalités légales.

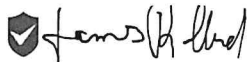
Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les associés.

**Monsieur James ROLLAND**

**Monsieur Robin ROLLAND**

A handwritten signature in black ink, appearing to read "James Rolland", positioned to the right of a small black shield icon.A handwritten signature in black ink, appearing to read "Robin ROLLAND", positioned to the right of a small black shield icon.A small handwritten signature in black ink, appearing to read "AR", positioned to the right of a small black shield icon.A small handwritten signature in black ink, appearing to read "RR", positioned to the right of a small black shield icon.A small handwritten signature in black ink, appearing to read "RR", positioned to the right of a small black shield icon.